

— LA —

SEMAINE RELIGIEUSE

— DE MONTREAL —

SOMMAIRE

I Au prône ; offices de l'Eglise ; titulaires d'églises paroissiales. — II Nominations ecclésiastiques. — III Société d'une messe. — IV Correspondance romaine. — V La paroisse de Saint-Georges et les Frères de Saint-Vincent-de-Paul. — VI Communiqué officiel. — VII Convent de Saint-Laurent : Cérémonie de vêtue et de profession. — VIII Nouvelles religieuses. — IX Prières des Quarante-Heures.

AU PRONE

Le dimanche, 2 aout

On annonce :

Le premier vendredi du mois ;

Le 5e anniversaire de la création de Pie X ;

Dans le diocèse de Montréal, le 11e anniversaire de la consécration de Mgr l'archevêque.

NOTES. — 1o La neuvaine de l'Assomption commence le 6 ou le 7 pour se terminer la veille de la fête (le 14), ou la veille de la solennité (le 15) (1) ; 2o c'est dimanche prochain (le 9) que commencera, dans le diocèse de Montréal, la première retraite ecclésiastique.

OFFICES DE L'EGLISE

Le dimanche, 2 aout

Oct. de sainte Anne, double ; mém. du VIIIe dim. et de saint Etienne (du 2) ; préf. de la Trinité ; dernier Ev. du dim. — Aux 11 vêpres, mém. de saint Etienne (du 3) et du dim.

Dans quelques églises : Solennité du Sacré-Cœur de Jésus (remise du 19 juillet double de 1e cl) ; mém. de l'Oct. de sainte Anne et du VIIIe dim. ; préf. de la Croix ; dernier Ev. du dim. — Aux II vêpres, mém. 1o de saint Etienne (du 3), 2o de l'Oct. de sainte Anne, 3o du dim.

TITULAIRES D'ÉGLISES PAROISSIALES

Le dimanche, 9 aout

DIOCÈSE DE MONTRÉAL. — Du 5 août, Notre-Dame des Neiges ; par anticipation, du 10 août, saint Laurent ; du 11 août, sainte Philomène

(Rosemont) ; du 12 août, sainte Claire (Tétraulville) ; du 13 août, saint Hippolyte.

DIOCÈSE D'OTTAWA. — Du 4 août, saint Dominique (Luskville) ; du 5 août, Notre-Dame des Neiges (Masson) ; du 7 août, saint Cajetan et saint Donat ; *par anticipation*, du 10 août, saint Laurent (Eastman Spring's) ; du 11 août, sainte Philomène (Montcerf) ; du 12 août, sainte Claire (Goulbourne).

DIOCÈSE DE SAINT-HYACINTHE. — Du 4 août, saint Dominique.

DIOCÈSE DE SHERBROOKE. — Du 7 août, saint Cajetan (Potton) ; du 9 août, saint Romain (Winslow) ; *par anticipation*, du 11 août, sainte Susanne (Stanhope) ; du 13 août, saint Hippolyte (Wotton).

DIOCÈSE DE NICOLET. — Du 7 août, saint Albert (Warwick).

DIOCÈSE DE VALLEYFIELD. — Du 9 août, saint Romain (Hemmingford) ; *par anticipation*, du 11 août, sainte Philomène ; du 12 août, sainte Claire (Rivière-Beaudette).

DIOCÈSE DE PEMBROKE. — *Par anticipation*, du 10 août, saint Laurent (Deux-Rivières) ; du 11 août, sainte Philomène (Bonfield) et saint Alexandre (Sand Point). J. S.

NOMINATIONS ECCLESIASTIQUES

Par décision de Sa Grandeur Mgr l'archevêque de Montréal, ont été nommés :

M. l'abbé A. Boisseau, curé de Saint-Sulpice ;

Le R. P. Emile Piché, des Frères de Saint-Vincent-de-Paul, desservant de la nouvelle paroisse de Saint-Georges, ville Saint-Louis ;

M. l'abbé A. Champoux, vicaire à Sainte-Elisabeth ;

M. l'abbé T. Charette, vicaire à la Pointe-Claire.

SOCIÉTÉ D'UNE MESSE

Archevêché de Montréal, le 15 juillet 1908.

M. l'abbé Cyrille Huet, curé de Saint-Sulpice, décédé le 13 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

EMILE ROY, chan., *chancelier*.

(1) En faisant cette neuvaine, même privément, chaque fidèle peut gagner : 10 300 jours d'indulgences à chaque exercice ; 20 une indulgence plénière en se confessant, en communiant et en priant (n'importe où), aux intentions du pape, l'un des jours de la neuvaine ou des huit jours qui la suivent.

CORRESPONDANCE ROMAINE

Rome, le 10 juillet 1908.



QUAND les derniers coups de la cloche de Saint-Pierre ont fini le 29 juin de résonner, commence pour Rome l'ère de l'exode ; et tous ceux qui peuvent se payer le luxe d'une villégiature s'empressent de quitter la ville éternelle pour aller soit à la montagne, soit à la mer. Ce n'est point que le séjour de Rome soit désagréable pendant l'été. Loin de là, la chaleur existe partout ; mais à Rome elle est tempérée par la brise de mer, *il ponentino* comme l'appellent les Italiens, ce qui la rend supportable et en tout cas on en souffre bien moins qu'à Vienne, Berlin, Paris et New York.

— Avec cet exode la politique chôme, les députés sont entrés hier soir en vacances, le roi va partir pour Racconiggi ; et le pape continue à rester captif au Vatican. Le cardinal Merry del Val ira prendre un mois de vacances à la *rocca* de Subiaco. Cette *rocca* est un magnifique château construit sur la partie la plus élevée de Subiaco et d'où on jouit d'une vue splendide. Une route assez commode y conduit aujourd'hui ; mais anciennement on n'y arrivait que par un sentier de chèvres, comme sont du reste ce que l'on appelle pompeusement les rues de Subiaco, et le cardinal abbé titulaire se servait, comme dans l'ancien régime, d'une chaise à porteurs.

— Le pape a fait, suivant l'ancien usage, distribuer aux cardinaux et personnages de sa cour la médaille annuelle de la Saint-Pierre. Cette médaille représente à l'avant le pape en mozette et étole, mais celle-ci, au lieu d'avoir ses armes en broderie, porte l'image de saint Jean Chrysostôme. Le revers est consacré au modernisme. Le pape revêtu de la mozette et de l'étole est debout devant la chaire de saint Pierre et indi-

que de la main droite un parchemin sur lequel on lit le mot *Pascendi*, première parole de l'encyclique. L'autre main légèrement étendue semble condamner le modernisme. Et pour mieux préciser la signification, une hydre aux cent têtes s'efforce de déchirer le parchemin, pendant qu'elle foule trois volumes sur lesquels sont écrits *Biblia, Traditio, Scholastica*. Les quatre parties du monde, représentées par autant de personnages, font cortège au Souverain-Pontife et semblent le remercier d'une condamnation qu'elles acceptent de tout cœur. La date est le VI des ides de septembre (8 septembre) jour de la date de la promulgation du document pontifical.

— A propos des médailles pontificales une controverse s'est allumée sur la forme et la couleur de l'étoile qui se trouve dans l'azur des armes de Pie X. Les uns soutiennent que l'étoile est à cinq branches (*raies* en termes héraldiques) d'autres à six ; les uns affirment qu'elle est d'or, d'autres assurent qu'elle est d'argent. Et on cite pour et contre des autorités héraldiques, on apporte des documents contradictoires. Heureusement qu'il est facile de fixer ce petit point d'héraldique. Tout d'abord, le nombre de raies ou branches de l'étoile est six et non cinq. D'après une idée assez répandue, il est admis que l'étoile à cinq branches est l'étoile maçonnique ; en tous cas, quand les monuments maçonniques ont l'étoile, ils ne mettent jamais que l'étoile à cinq raies. Par contre les monuments ecclésiastiques depuis deux siècles emploient l'étoile à six raies, faite de deux triangles équilatéraux opposés. Des documents juifs du XVIIe siècle montrent que ce peuple adoptait dans son ornementation et ses bijoux l'étoile à six raies.

— On a fourni pour la couleur de l'étoile des documents favorisant l'un l'or, les autres l'argent. Or il faut distinguer parmi ces documents. Une grande dame donnera une chasuble au Souverain-Pontife et y fera broder ses armes en s'en

rem
cha
coul
fait
pon
pent
de P
lées
vers
ces d
dans
trov

—
pron
dans
dans
ses
fiant
moin
jetées
dans
deme
sa pri
l'obje
pas d
celles
La tr
précis
qu'ell
tation
génér
nous
aucur

remettant ordinairement à la brodeuse. Il est clair que cette chasuble ne peut point fournir un argument pour connaître la couleur authentique de l'étoile. Mais si le Souverain-Pontife fait dessiner et broder ses armes pour en orner, soit l'étole pontificale de velours rouge, soit le manteau pontifical ou les pentes du baldaquin de son trône au Vatican, il est clair que de pareilles armoiries doivent faire foi, car elles sont contrôlées par le pontife lui-même, et donnent ce que j'appellerai la version officielle de ses armes. Or on ne peut s'y tromper ; sur ces différents monuments ou documents, l'étoile qui rayonne dans l'azur des armes, est bien d'argent, et à six raies. La controverse est donc complètement tranchée.

— Le plan régulateur de la ville de Rome, que l'on nous promet toujours et que l'on ne fait jamais, est cependant tracé dans ses lignes générales. Sans s'occuper de ce que Rome a été dans le passé et des souvenirs historiques attachés à chacun de ses coins de rue, il trace brutalement une ligne droite sacrifiant son histoire pour le plus grand bonheur, il l'affirme du moins, des générations futures. Or parmi les destructions projetées est celle d'un immeuble situé sur la rue des *Stregari*, dans le quartier *della Regola*, et qui aurait été l'ancienne demeure qu'aurait habitée saint Paul quand il fut délivré de sa prison. Que saint Paul ait habité à Rome, cela ne fait pas l'objet d'un doute ; pour savoir où il a habité nous n'avons pas d'autre guide que les traditions locales, quand bien même celles-ci ne seraient justifiées par aucun document historique. La tradition est en effet un des moyens historiques les plus précieux que nous ayons en notre possession, et il est rare qu'elle se trompe. Il se pourra que parfois une fausse interprétation soit venue substituer un fait à un autre ; mais en thèse générale, quand la tradition ininterrompue d'une ville vient nous dire : c'est là qu'a habité telle personne, nous n'avons aucune raison de mettre en doute cette affirmation. Je ne

veux point dire que la maison que nous voyons aujourd'hui soit la même que celle habitée par le docteur des nations ; loin de moi une telle pensée. Cette maison, désignée déjà au pic des démolisseurs, est une des rares maisons moyen-âge qui soient restées debout et, avec l'ancien *albergo del l'Orso* où descendit Montaigne vers 1580, nous font voir ce qu'était une maison particulière. Il est dommage que les exigences de la viabilité forcent à faire disparaître ces anciens vestiges d'une civilisation qui n'est plus, mais qui avait sur celle d'aujourd'hui l'immense avantage d'être profondément imprégnée du Christ. Du reste, en dépit de toutes les sociétés d'archéologie, le plus grand ennemi des monuments de l'homme est l'homme lui-même. On parle souvent des ravages du temps ; ils ne sont rien comparés à ceux dont nous sommes les auteurs. Il semble que nous ne puissions nous établir que sur des ruines, et que notre gloire se fait en abaissant et en détruisant ce qui nous a précédés.

DON ALESSANDRO.

LA PAROISSE DE SAINT-GEORGES

ET LES

FRERES DE SAINT-VINCENT-DE-PAUL

LES paroisses de Montréal se multiplient comme par enchantement. Il y en aura bientôt cinquante dans les limites mêmes de la grande cité. La dernière en date, qui est un démembrement de la paroisse de la Ville Saint-Louis, a été placée sous le vocable de saint Georges. Elle comprend 210 familles et se trouve situé exactement entre les rues Hutchison, Saint-Viateur, Loretta et la voie du C. P. R. (au nord de Montréal). Les premiers exercices paroissiaux ont eu lieu dans la chapelle inférieure (soubassement) de l'église du Saint-Enfant-Jésus, le dimanche 19 juillet, jour de la fête

de saint Vincent de Paul. Et c'était là une coïncidence intéressante. C'est en effet à la congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul que Mgr l'archevêque a confié la charge et la direction de la nouvelle paroisse de Saint-Georges, et c'est M. Emile Piché — le premier prêtre canadien de la dite congrégation — qui, en ayant été nommé curé, présidait, ce dimanche dernier, les exercices du jour du Seigneur.

L'évènement mérite qu'on le remarque. Ce sera une date, tout permet de l'augurer, dans la vie déjà si riche de l'expansion des œuvres catholiques et religieuses de la ville de Maisonneuve et de Bourget.

En dépit de leur nom, lequel de prime abord semble dire autre chose, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul, fondés à Paris, en 1855, par trois admirables laïques : MM. Le Prévost, Myonnet et Maurice Maignen, constituent pourtant une congrégation sacerdotale. La direction en effet de toutes leurs œuvres est et doit être exclusivement confiée à des prêtres. Communément on appelle ces derniers les Pères de Saint-Vincent-de-Paul ; mais, à strictement parler et selon la teneur des règlements, le supérieur général seul — qui est aujourd'hui M. Anizan — a droit au titre de Père.

Avec les prêtres, il y a, dans cette congrégation, des religieux qui n'ont pas reçu les saints ordres. Ils sont associés aux prêtres et travaillent sous leur direction aux mêmes œuvres. N'étant pas employés au service domestique, ils participent de plein droit à l'administration, au développement et à la vie des œuvres de la communauté.

Ce sont donc tous des frères, même les prêtres, et, en effet, leur vie à tous très active est pleine d'une fraternité admirable, qui déborde au dehors largement. On peut affirmer que ce sont eux, ces Frères, si magnifiquement nommés de Saint-Vincent-de-Paul, qui ont lancé, au moins en grande partie, ces œuvres sociales et catholiques dont le monde moderne

avait tant besoin et qui, de fait, ont déjà donné, en France et ailleurs, de si bienfaisants résultats.

La congrégation a des maisons en France, en Belgique, au Canada (à Québec, à Lévis et à Saint-Hyacinthe) et aussi à Rome, où, sur la demande personnelle de Pie X, elle vient presque de s'installer aux *Prati dei Castelli*.

Désormais, elle aura aussi sa maison à Montréal, dans cette nouvelle paroisse de Saint-Georges, où, avec l'œuvre paroissiale proprement dite, les Frères de Saint-Vincent-de-Paul auront la facilité de faire connaître leurs œuvres spéciales, et d'où, sans doute, pour l'avantage général de notre ville, ils sauront les faire rayonner partout.

Ces œuvres spéciales, disions-nous, ce sont les œuvres sociales et catholiques. Le but propre de la fondation de MM. Le Prévost, Myonnet et Maignen fut, en effet, de travailler au relèvement spirituel et temporel de la classe ouvrière, selon que le besoin s'en fait sentir, par les *patronages*, par les *cercles*, par les *corporations ouvrières* (que d'autres appellent des *syndicats*), par les *maisons de familles* enfin et par la *prédication des missions* dans les centres ouvriers.

Nous n'entreprendrons pas de raconter ici ce que les Frères de Saint-Vincent-de-Paul ont accompli depuis cinquante-trois ans dans l'immense Paris. Nous voudrions le pouvoir : on ignore trop, au loin, ce qui se fait de bien dans cette ville où il se fait hélas ! tant de mal. Mais l'espace nous est mesuré.

Combien d'ouvriers et de soldats, combien d'humbles et de petits, combien d'abandonnés et d'orphelins ont dû aux patronages et aux cercles la conservation de leur foi, ou leur retour à cette même foi !

C'est l'un des trois fondateurs, M. Maurice Maignen, qui découvrit, au lendemain de l'année terrible, la belle vocation oratoire et apostolique du grand champion catholique qui s'appelle le Comte Albert de Mun. C'est au cercle Montpar-

na
(d
M.
Mo
lui
qu
sav
Mu
I
pre
s'ac
din
« L
rép
la
au
nas
Vir
en
C
acti
du
Qué
bes
d'av
N
Mor
à F
Par
dan
« m
Sair

nasse, d'abord, — alors sous la direction de M. Maignen, (devenu prêtre) et que le nouveau curé de Saint-Georges, M. Piché, dirigeait encore tout récemment — c'est au cercle Montparnasse, que le brillant officier de cavalerie se révéla à lui-même et aux autres l'admirable orateur qu'il est depuis quarante ans, et tous ceux qui ont suivi les choses de France savent si elles ont été belles et généreuses la carrière de M. de Mun et celle des cercles catholiques ouvriers !

Un jour — c'était au temps de Napoléon III — l'un des premiers confrères de ce cercle Montparnasse, M. Vrignault s'adressait au ministère des finances de l'empereur pour son dîner des pauvres. « Que vous faut-il », lui demanda-t-on ? « Les pauvres sont les membres souffrants de Jésus-Christ », répond-il, « il me faut les traiter en rois ! » Ce jour-là, ce fut la vaisselle de Saint-Cloud, aux armes impériales, qui servit aux pauvres que visitaient les membres du cercle Montparnasse. Tout l'esprit de la congrégation des Frères de Saint-Vincent-de-Paul est dans cette anecdote : traiter les pauvres en rois et les ouvriers en frères !

Ce nous est donc une joie de souhaiter la bienvenue à cette active et méritante communauté. Déjà nous savons, en partie du moins, quel bien elle a fait aux populations ouvrières de Québec, de Lévis et de Saint-Hyacinthe, et si nous sentions le besoin de lui donner un certificat, nous n'en choisirions pas d'autre que celui de ses œuvres chez nous.

Notons en plus que Mgr l'archevêque les appelle à Montréal au moment où Pie X vient de les inviter à se fixer à Rome, et où Mgr Amette, le nouvel archevêque de Paris, vient de demander à tous ses curés de fonder, chacun dans leur paroisse, une « maison d'œuvre », semblable aux « maisons », si florissantes et si bienfaisantes, de Frères de Saint-Vincent-de-Paul.

COMMUNIQUE OFFICIEL

LE dimanche, 6 septembre, auront lieu dans nos églises de Notre-Dame et de Saint-Patrice les cérémonies accoutumées à l'occasion de la fête du travail. Plus que jamais les travailleurs, de quelque métier qu'ils soient, sont appelés en nos âges démocratiques, à prendre une part active, au moins indirectement, par leurs votes ou par l'attitude des « unions » dont ils font partie, à la gouverner de la chose publique. Leur responsabilité se trouve augmentée d'autant. Ils en ont conscience, et c'est à bon droit.

C'est pourquoi, il convient à nos travailleurs chrétiens, lorsque le jour arrive des processions et manifestations grandioses, de s'incliner d'abord au pied de l'autel du Dieu qui s'est fait jadis le fils du charpentier de Nazareth, de qui au reste relèvent toute puissance, toute force, toute activité, et en définitive tout succès véritable.

Nombreux seront, nous n'en doutons pas, le dimanche soir, 6 septembre, à 7.30 heures, sous les voûtes de Notre-Dame et sous celles de Saint-Patrice, les ouvriers canadiens-français et ceux de langue anglaise qui sont catholiques, pour entendre les sermons et recevoir les avis dont ils sentent le besoin, en même temps que pour rendre à Dieu l'hommage public et social auquel il a droit de la part du monde du travail.

De plus, cette année, Mgr l'archevêque a décidé, sur la demande qui lui en a été faite par un groupe de la Fédération Nationale de la Saint-Jean-Baptiste, que les femmes canadiennes-françaises qui appartiennent à la classe de plus en plus nombreuses des employées de bureaux, des commies, des travailleuses enfin à quelque titre que ce soit, auraient elles aussi, leur fête religieuse du travail.

Cette fête, dont nos compatriotes, toujours si chrétiennes, vou-

dront faire un succès, nous n'en doutons pas, aura lieu à Notre-Dame, dans l'après-midi, à 4 heures, le dimanche qui suivra la démonstration pour les hommes, c'est-à-dire, cette année, le dimanche 13 septembre. Il y aura, comme pour les hommes, sermon et bénédiction du Saint-Sacrement.

COUVENT DE SAINT-LAURENT

Cérémonie de vêtue et de profession

E 16 juillet avait lieu, à la maison-mère des Sœurs de Sainte-Croix et des Sept-Douleurs, une cérémonie de vêtue et de profession, sous la présidence de Sa Grandeur Mgr l'archevêque. Le sermon de circonstance fut prêché par le Rév. Père G.-A. Dion, c. s. c.

Ont revêtu le saint habit : Mlles Maria Labelle, de Saint-Jérôme, dite Sœur Marie de Sainte-Fébronie ; Fabiola Marchand, de Lowell, dite Sœur Marie de Saint-Maurice ; Léonie Bergeron, de Somersworth, dite Sœur Marie de l'Eucharistie ; Eugénie Sansoucie, de Haverhill, dite Sœur Marie de Sainte-Léonilla ; Anna McPherson, d'Alexandria, dite Sœur Marie de Sainte-Irma ; Virginie Thibodeau, de Sainte-Scholastique, dite Sœur Marie de Sainte-Clémence ; Marie-Ange Gauthier, de Sainte-Anne-des-Plaines, dite Sœur Marie de Saint-Léonidas ; Bernadette Lachapelle, de Saint-Liguori, dite Sœur Marie de Saint-Bonaventure ; Eva Caron, de Salmon Falls, dite Sœur Marie de Saint Armand ; Dorilda Roy, de Saint-Augustin, dite Sœur Marie-Auxiliatrice ; Eva Lefrançois, de Sainte-Mélanie, dite Sœur Marie de Saint Germain ; Marie-Thérèse Leclair, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Marcienne ; Diana Dupuis, de Magog, dite Sœur Marie de Saint-Gilbert ; Eva Masson,

de Suncook, dite Sœur Marie de Saint-Elie ; Maria Brissette, de Montréal, dite Sœur Marie du Saint-Rédempteur ; Cécile Arsenault, de Saint-Bonaventure, dite Sœur Marie de Sainte-Reine ; Marie-Louise Massé, du Rapide-de-l'Orignal, dite Sœur Marie de Sainte-Aline ; Albina Hamel, de Sainte-Eulalie, dite Sœur Marie de Saint-Cyr ; Marie Castonguay, de Montréal, dite Sœur Marie de Sainte-Justine de Padoue ; Rose-Anna Juteau, de Montréal, dite Sœur Marie de Liesse ; Alma Dion, de Saint-Bonaventure, dite Sœur Marie de Saint-Claudius ; Clémentine Taillefer, de Buckingham, dite Sœur Marie de Sainte-Cécilia.

Ont émis les vœux temporaires : Sœur Marie de Gethsémani ; Sœur Marie de la Passion ; Sœur Marie de Saint-Jules ; Sœur Marie de Sainte-Emmeline ; Sœur Marie de Sainte-Louise de la Croix ; Sœur Marie de Saint-Pierre-Canisius ; Sœur Marie de Sainte-Foi ; Sœur Marie de Saint-Aquila ; Sœur Marie de Saint-Odilon ; Sœur Marie de Sainte-Emmeline ; Sœur Marie de Saint-Hormidas ; Sœur Marie de Saint-Ulric ; Sœur Marie de Sainte-Rollande ; Sœur Marie de Saint-Frédéric ; Sœur Marie de Sainte-Basilisse ; Sœur Marie de Sainte-Nathalie ; Sœur Marie de Sainte-Emérence ; Sœur Marie des Victoires ; Sœur Marie de Saint-Symphorien ; Sœur Marie de Sainte-Camilla ; Sœur Marie de Sainte-Adrienne ; Sœur Marie de Sainte-Aquilina ; Sœur Marie de Sainte-Florida ; Sœur Marie de Sainte-Rose ; Sœur Marie de Sainte-Justine ; Sœur Marie de Sainte-Osmane ; Sœur Marie de Cana ; Sœur Marie de Saint-Thomas de Villeneuve ; Sœur Marie de Sainte-Julia ; Sœur Marie du Saint-Sacrement ; Sœur Marie de Saint-Antoine de Milan ; Sœur Marie de Saint-Léon ; Sœur Marie de Saint-François de Paule ; Sœur Marie de la Merci ; Sœur Marie de Saint-Barthélemi, *vocales* ; Sœur Marie de Sainte-Léa ; Sœur Marie du Saint-Sépulcre ; Sœur Marie de Saint-Adalbert, *coadjutrices*.



et
d'c
tél

cu
vo

in
plu
du


an
gr
fu

in
da
l'É

Ét
tet
dis
soi
J'a

NOUVELLES RELIGIEUSES

Télégraphie sans fil au Vatican

 N groupe de généraux, amis du général de Sonis, vient de prendre une initiative des plus heureuses. Rendu du même coup hommage au Souverain-Pontife et à la mémoire du héros catholique, ces généraux ont décidé d'offrir à Pie X, à l'occasion des fêtes jubilaires, un poste de télégraphie sans fil à installer au Vatican.

Peut-être objectera-t-on les difficultés que rencontrera l'exécution du projet ; on n'en aperçoit pas d'insurmontables, et on voit clairement, en revanche, le symbolisme de l'innovation.

A n'envisager que la situation de la France, n'est-ce pas une ingénieuse pensée, l'État s'étant séparé de l'Église, que d'unir plus étroitement l'Église de France à son chef par une création du génie français, la vieille invention de Branly ?

Ne serait-ce pas aussi une éloquente réponse au prétendu antagonisme de notre religion et du progrès scientifique, progrès dont des savants chrétiens comme Pasteur et Branly furent les plus admirables ouvriers ?

Ne serait-ce pas enfin, pour toute la catholicité, un moyen ingénieux et spirituel d'affirmer la souveraineté et l'indépendance du Saint-Siège que de correspondre avec le chef de l'Église sans passer par l'intermédiaire des États ?

Roosevelt et les Canadiens-français

« Les Canadiens-français, ce sont les meilleurs citoyens des États-Unis, par leur bonne morale, leur droiture, leur honnêteté et leurs aptitudes aussi précieuses qu'étendues. Les Canadiens-français, en particulier les Canadiens-français de Québec, sont appelés à jouer un grand rôle sur cette terre d'Amérique. J'ai confiance en eux, et j'entrevois pour eux un avenir plus

brillant que celui d'aucun autre peuple ». Ces paroles sont du président Roosevelt recevant à la Maison Blanche une délégation de six Canadiens-français de Chicago présentés par le sénateur Hopkins de l'Illinois. Le lendemain un des membres de la délégation, le doyen des curés canadiens de Chicago, sollicitait une nouvelle entrevue. Le président l'accorde et adresse au vénérable prêtre ces belles paroles : « Vous refuser une audience de plus à vous, un prédicateur de la saine morale et de l'honnêteté chez notre peuple ; à vous, le doyen de dévoués collègues en religion, qui avez su faire de votre race un modèle non seulement religieux, mais plus encore, le type le plus parfait du véritable citoyen : non, c'est impossible ! Vous passerez avant tous ceux-ci. Asseyez-vous et parlez... » Et d'après le *Courrier Franco-Américain* qui rapporte ces paroles, le président causa presque une demi-heure avec le digne prêtre.

Nouveaux manuscrits de la Bible

Un grand industriel des États-Unis, M. Charles Freer, se rendait acquéreur, en janvier 1907, au Caire, de plusieurs manuscrits découverts dans les ruines d'Akmin, dans la Haute-Egypte.

Il avait été d'abord séduit par la beauté ou la grâce des enluminures encore fraîches sur les parchemins. Mais arrivé chez lui, il découvrit, en examinant le texte avec les plus éminents professeurs des Universités américaines, que ces manuscrits étaient des manuscrits de la Bible datant du quatrième au sixième siècle de l'ère chrétienne, et provenant peut-être de la Bibliothèque d'Alexandrie, dévastée par les armées du calife Omar.

« Le premier manuscrit, dit un grand journal parisien, contient le *Deutéronome* et *Josué* ; le second contient les *Psaumes*, il semble bien plus complet que celui du Vatican, et doit être le plus ancien manuscrit de la série. Le troisième contient les

Qu
quie
cont
. Ce
Brit
Luc
des

« I
réce
dess
été f
pilot
vent
dité
tout

« C
conti
fait t
patie
était
possu
mène

Pie
a con
Japoi
grand
partie
la for
Dahl
d'ouv

Quatre Évangiles en entier, et fut probablement écrit au cinquième ou sixième siècle. Le quatrième, en très mauvais état, contient les *Actes* et les *Épîtres* ».

Ces manuscrits compléteront les manuscrits alexandrins du *British Museum* offerts en 1628 au roi Charles Ier, par Cyrillus Lucaris, patriarche de Constantinople, où beaucoup de mots et des fragments considérables font défaut.

Un portrait de Pie X

« Nous avons, disait l'académicien René Bazin, dans un récent discours à Angers, nous avons au-dessus des fidèles, au-dessus des évêques, un pape admirable. Quand je l'ai vu, j'ai été frappé de l'expression de ses yeux ; je me suis dit : Voilà le pilote des tempêtes. Il a le regard clair de ceux qui lèvent souvent les yeux. Et puis, aucune peur des hommes, aucune timidité devant leurs menaces, ou leurs habiletés, qui deviennent tout de suite des maladresses ».

« Ce pape ne ressemble pas à Léon XIII, mais comme il le continue logiquement ! Il en est la conclusion. Le premier a fait toutes les concessions possibles et dignes, et il a prouvé la patience et la bonté de l'Église ; le second, comme la mesure était pleine, et Léon XIII l'avait déjà senti, a prononcé le *non possumus*. Il prouve et il prouvera la force de l'Église. Il la mène à une victoire certaine ».

Future université catholique au Japon

Pie X, lisons-nous dans le *Messenger Canadien du Sacré-Cœur*, a confié à la Compagnie de Jésus la difficile tâche d'établir au Japon une université catholique qui puisse rivaliser avec les grandes universités de l'État. Trois Pères Jésuites viennent de partir pour Tokio afin de s'occuper du travail préparatoire à la fondation : le P. James Rockliff, de Buffalo ; le P. Joseph Dahlmann, du Luxembourg, linguiste renommé et auteur d'ouvrages philosophiques ; enfin un Père français dont les

aptitudes pour les langues sont aussi remarquables. L'indifférentisme religieux a envahi le Japon avec la civilisation moderne ; la classe instruite a secoué les superstitions ancestrales et ne croit plus qu'à la science et au progrès matériel. Prions afin que les Japonais ouvrent les yeux à la lumière de la vérité et obtiennent de croire à la science du salut et au progrès spirituel qui sont les seuls véritables.

Le Jubilé de Lourdes

Les pèlerinages continuent d'arriver nombreux à Lourdes, venant de tous les points de l'Europe et de l'Amérique.

Le Saint-Père ne cesse d'encourager les manifestations religieuses, commémoratives des apparitions ; il a permis, par faveur spéciale, que le 16 juillet, dans la soirée, à l'heure même où eut lieu la 18ème et dernière apparition, une messe fut célébrée à la grotte. Mgr Grasselli, archevêque-évêque de Viterbe, a été autorisé à célébrer cette messe en présence d'un nombreux pèlerinage italien qui comptait plusieurs évêques.

En Hollande

« Un bel exemple d'impartialité, dit l'*Echo de Fourvières*, a été donné par le gouvernement hollandais. Ce gouvernement, protestant dans sa majorité, vient de procéder à la nomination du Conseil académique de l'Instruction publique, dont les membres sont appelés annuellement à présider les examens dans les écoles de l'enseignement secondaire et supérieur. Parmi les nouveaux membres choisis pour cette année-ci, figurent cinq Pères de la Compagnie de Jésus ».

Prières des Quarante-Heures

| | | | |
|---------|---|------|-----------------|
| MARDI, | 4 | AOÛT | — Sainte-Lucie. |
| JEUDI, | 6 | “ | — Lorette. |
| SAMEDI, | 8 | “ | — Cartierville. |